

DEPARTMENT OF EXTERNAL AFFAIRS MINISTÈRE DES AFFAIRES EXTÉRIEURES

communiqué

N°: 142

Le 19 août 1986

LETTRE AU DIRECTEUR DU COMITÉ NOBEL DE NORVÈGE

Le très honorable Joe Clark, secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, a rendu public aujourd'hui une lettre qu'il a adressée le 7 février dernier au Directeur du Comité Nobel de Norvège dans laquelle il soumet la candidature de Son Eminence le cardinal Paul-Emile Léger au titre de lauréat du Prix Nobel de la Paix. Voici le texte:

"Monsieur Sverdrup,

J'ai l'honneur et le privilège, en ma qualité de membre du Parlement du Canada et du Gouvernement du Canada, de proposer au Comité de sélection du prix Nobel de la Paix la candidature de Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger.

Le cardinal Léger a toujours fait preuve d'intelligence, de zèle et de dynamisme dans sa vocation sacerdotale, partout où son oeuvre l'a mené. Né en 1904, il est ordonné prêtre en 1929. Prêtre au Japon de 1933 à 1939, il enseigne au Séminaire de l'Ordre de Saint-Sulpice, fondé par ses soins à Fukuoka en 1938. Recteur du Collège pontifical canadien à Rome de 1947 à 1950, il apaise la misère et la pauvreté que connaît le peuple romain dans l'après-guerre; il reçoit 4 000 réponses à l'appel qu'il lance aux Canadiens afin d'obtenir de l'argent, des vêtements et des vivres pour les familles les plus indigentes de Rome.

Nommé archevêque de Montréal en 1950, il s'attire la sympathie d'une ville qui connaît une évolution sociale rapide et il encourage la vaste participation à deux projets dont il est l'initiateur, le Foyer de Charité, un refuge pour les pauvres et les délaissés de la ville, et l'Hôpital Charles-Borromée pour les malades chroniques.

Membre de la commission préparatoire au deuxième concile du Vatican (1962-1965), le cardinal Léger acquiert une réputation de progressiste en pressant ses collègues de se pencher sérieusement sur les problèmes de la pauvreté, de la régulation des naissances et de la pertinence des enseignements de l'Église dans le quotidien des hommes et des femmes.

À la suite d'une visite qu'il effectue dans les missions du Canada en Afrique en 1963, le cardinal Léger fonde l'Institut Fame Pereo pour les victimes de la lèpre, qui depuis a assuré des services d'aide à quelque 80 colonies de lépreux disséminées dans vingt pays d'Afrique. De nouveaux dispensaires et de nouvelles installations pour les artisans ont été construits et des villages ont été équipés en électricité, en eau et en services d'hygiène de base. En 1985, l'Institut a recueilli près de deux millions de dollars pour des projets à travers le monde.

Influencé par son séjour en Afrique et ses rencontres avec des collègues africains à Vatican II, le cardinal Léger renonce à sa charge d'archevêque de Montréal en 1967 et devient missionnaire au Cameroun. C'est dans ce pays qu'il fonde, près de Yaoundé, un centre de réadaptation qui assure des services médicaux, thérapeutiques et éducatifs aux jeunes handicapés.

En 1970, il crée l'organisation <u>Le cardinal Léger et ses oeuvres</u> afin de recueillir et d'administrer les fonds destinés à ses projets. Cette organisation finance aujourd'hui plus de 150 projets dans 32 pays d'Afrique, d'Asie, d'Amérique Latine et des Antilles, projets pour lesquels le cardinal a recueilli plus de 5 millions de dollars entre janvier 1984 et juin 1985. Au cours de la même période, une somme supplémentaire de 5 millions a été ramassée pour mettre sur pied des projets dans 12 pays africains frappés par la sécheresse.

À son retour au Canada en 1979, il élabore avec son frère, Jules, aujourd'hui décédé, le concept d'une fondation pour appuyer les oeuvres charitables et philantropiques en faveur des plus pauvres. En 1981, le Parlement du Canada crée, en vertu d'une loi spéciale, la Fondation Jules et Paul-Émile Léger; la Chambre des communes souligne à cette occasion l'oeuvre importante que les Léger ont à leur actif et l'apport précieux qu'ils ont fait au pays. Aujourd'hui âgé de 81 ans, le cardinal Léger poursuit ses nombreuses activités humanitaires.

J'estime que la vie et l'oeuvre de son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger témoignent d'un dévouement exemplaire à la cause des pauvres et des plus affligés de ce monde. Il a personnellement aidé et donné espoir à des milliers de personnes et, grâce à ses collectes, à des millions d'autres.

Si elle n'est pas réduite, l'inégalité des peuples et des nations, qui est si flagrante et si généralisée, pourrait devenir une source d'instabilité grave dans le monde. Pour réaliser le monde meilleur auquel aspirent les défavorisés, il faut que tous s'engagent dans la lutte contre la maladie, l'analphabétisme et la pauvreté. Par son exemple et ses encouragements, le cardinal Léger a contribué à améliorer le sort de ses semblables; il a été le porte-parole des malades et des pauvres des pays plus fortunés. Son oeuvre a encouragé la paix, la compréhension et la fraternité entre les citoyens des pays développés et en développement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Joe Clark"

Son Éminence le cardinal Paul-Émile Léger

Né le 26 avril 1904 à Valleyfield (Québec)

Études: Séminaire de Sainte-Thérèse (Québec), Grand séminaire de Montréal et Institut catholique de Paris (Licences de théologie et de droit canon)

25 mai 1929: Reçoit la prêtrise

1931-1932: Professeur, Séminaire d'Issy-les-Moulineaux (France)

1932-1933: Maître adjoint des novices, Séminaire d'Issy-les-Moulineaux

1933-1939: Supérieur, Séminaire de Fukuoka (Japon)

1940-1947: Vicaire général du diocèse de Valleyfield (Québec) et curé de la cathédrale de Valleyfield

1947-1950: Recteur, Collège pontifical canadien (Rome)

1950: Archevêque de Montréal

1953: Est promu au Sacré Collège

1961: Membre de la Commission préparatoire centrale du deuxième Concile du Vatican

1962: Membre de la Commission de théologie de Vatican II

1963: Membre de la Commission de droit canon de Vatican II

1967: Membre de la délégation canadienne au Synode des évêques (Rome)

Renonce à sa charge d'archevêque de Montréal pour se consacrer à l'activité missionnaire au Cameroun.

1972: Membre du Conseil pour la propagation de la foi (Rome)

1979: Rentre au Canada

Membre de la Commission pontificale pour la pastorale du tourisme et du travail migrant

Co-président, Fondation canadienne pour les réfugiés